



Familles en ligne de mire

SUISSE Une étude menée par le criminologue Martin Killias démontre les ravages sur les familles des armes détenues à domicile

RENAUD MICHIELS
19 décembre 2006

Chaque année, en Suisse, 280 personnes sont tuées par des armes militaires.

Pourquoi? Parce que 36% des ménages ont une arme à feu à la maison. Telle est la conclusion accablante d'une étude qui vient d'être publiée par l'Université de Lausanne.

Ces chiffres seront sûrement lus attentivement par les parlementaires, qui doivent débattre de la révision de la Loi sur les armes lors de la prochaine session. Les explications du criminologue Martin Killias, professeur à Zurich et directeur de l'étude.

Si vous avez manqué le début

» **Armes militaires à l'arsenal!**

Sur le web

» **UNIL**

» **UNIZH**

Vous démontrez que le meurtre en famille est une spécialité nationale...

Il y a un vrai paradoxe suisse. Alors que la violence domestique est particulièrement basse, près de la moitié de tous les homicides se déroule au sein de la famille. Aux Etats-Unis, cette proportion tombe à 16%. Avec une arme à feu dans le placard, tout conflit peut tourner au drame.

Si les tueurs n'avaient pas d'arme à feu, ils prendraient un couteau!

Tout est faisable, mais il est difficile de tuer deux ou trois personnes de suite avec un couteau. Les armes à feu facilitent grandement les tueries simultanées et rendent l'auteur bien plus difficile à neutraliser. Et planter plusieurs fois une arme blanche dans le corps d'un autre, c'est particulièrement brutal. Ce n'est pas l'affaire de tout le monde...

Et abattre sa famille au fusil, oui?

Avant leur passage à l'acte, les auteurs d'homicides de proches n'ont pas été condamnés plus fréquemment que la moyenne. En plus, les armes à feu causent des blessures autrement plus graves et permettent à l'agresseur de se suicider après son forfait. Soixante pourcents des Suisses qui ont commis un meurtre intrafamilial se sont donné la mort.

Faut-il alors interdire les armes militaires ou les munitions à la maison?

Mon travail de chercheur est de montrer que, chaque année, 280 personnes sont tuées avec des armes d'ordonnance détenues à domicile. Ce n'est pas anodin. Pour le reste, c'est aux politiques de se prononcer en évoluant la situation. Quand, en 1940, le général Guisan veut remettre des munitions aux soldats, ça a un sens. Et aujourd'hui? Ce n'est pas à moi de trancher.

On parle souvent des dépressions à Noël. Causent-elles une avalanche de meurtres?

Cette question n'a pas été étudiée, mais l'hypothèse d'une recrudescence d'homicides est plausible, surtout parce que les gens passent plus de temps avec leurs proches durant les fêtes.

© Le Matin Online



© le Matin Online | www.lematin.ch
Edipresse Publications SA